

M. l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Alors que cet été le ministre Blanquer a pu convoler en justes noces, en parallèle, le divorce s'est amorcé avec les syndicats enseignants qui ont claqué la porte du Conseil Supérieur de l'Éducation du 12 juillet. Le SE-Unsa - à la suite de cet acte fort et rare ! - a vivement dénoncé le manque de dialogue, la politisation des programmes ainsi que le grand bond dans le passé, en particulier sur l'Éducation Morale et Civique (EMC).

A l'heure où il est plus qu'urgent, face à la montée des extrêmes, de travailler le *vivre ensemble*, voilà qu'on nous impose un programme où les valeurs de la République ont vocation à être inculquées pour être ensuite récitées et appliquées. L'élève doit savoir et respecter...Jamais comprendre comment ces valeurs sont construites. Le respect d'autrui, ce mantra ministériel, se réduit à des règles d'hygiène, un contrôle du langage, du comportement, de la tenue vestimentaire. ...

Ce nouveau programme d'EMC a été publié au BO du 26 juillet avec les nouveaux programmes de l'école et du collège en français et mathématiques pour une mise en application... ..à cette rentrée 2018 !

Sans qu'aucun bilan n'ait pu être effectué des programmes de 2016,  
Sans qu'aucune demande d'ajustements n'ait été portée par le comité de suivi des programmes ou les organisations représentatives des personnels concernés,  
Le ministre a décidé qu'ils devaient être revus !

Là où les programmes de 2016 tentaient de prendre en compte toutes les connaissances et les compétences essentielles de compréhension et d'expression à l'oral et à l'écrit, le message qui est maintenant délivré, c'est celui du retour à « l'autorité des savoirs » et aux pratiques les plus traditionnelles, ...celles qui ont pourtant fait la preuve de leur échec avec beaucoup d'élèves. La pédagogie de la répétition et les entraînements mécaniques sur des tâches de bas niveau ne permettront pas à tous les élèves d'accéder aux compétences complexes pourtant indispensables pour s'insérer dans une société de plus en plus exigeante.

Le ministre est-il convaincu de ce qu'il défend ? Ou n'est-il qu'un homme politique habile qui surfe sur la nostalgie d'une école fantasmée et sur le conservatisme ambiant ? Peu importe. En revanche, qu'il se coupe (volontairement) de ceux qui font marcher l'École et le collège au quotidien, en tentant de leur imposer les méthodes de son choix est inacceptable ! Pour le SE-Unsa, le ministère impose une vision de l'apprentissage fondé sur la répétition, tout en méprisant le travail des personnels avec une publication en plein été !

Ce mépris s'ajoute ainsi à la négation du professionnalisme des enseignants par la multiplication des directives du trimestre dernier :

- recommandations pédagogiques,
- contenus imposés des animations pédagogiques,
- imposition de manuels de lecture,
- APC consacrées à des activités de lecture...

**Sur l'exemple des APC, le SE-Unsa rappelle que l'organisation des APC continue de relever d'une proposition du conseil des maîtres : en l'absence de modification du cadre réglementaire, les enseignants peuvent continuer à organiser les APC avec des contenus et des modalités définies localement.**

Merci de votre attention.